

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 40 (2003)

**Heft:** 1581

**Erratum:** Rectificatif

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les femmes au service de l'économie

**Le temps partiel dicte ses règles aux femmes appelées à concilier, pour le bien de la société et des hommes, la famille et le travail.**

**L**e marché du travail fixe l'offre. Les travailleurs, femmes et hommes, s'adaptent. Flexibles à loisir, ils doivent se plier aux besoins des entreprises. Le temps partiel singe d'autres formules magiques. Il permettrait de concilier famille et vie professionnelle. L'époque des choix déchirants - travail ou famille - des va-et-vient épaisants - travail famille travail - serait révolue. Rien de plus faux rétorque Magdalena Rosende, sociologue, qui jette un regard critique sur le temps partiel. Celui-ci concerne presque exclusivement les femmes. Au lieu de modifier l'organisation du travail - sa durée notamment - de mettre en place des structures d'accueil pour les enfants, d'homogénéiser les horaires scolaires ou d'inciter les hommes à partager les tâches ménagères, afin que les femmes accèdent au marché du travail dans des conditions équitables, on fabrique du temps partiel à la mesure des nécessités économiques et de la domination masculine. Les femmes s'exécutent, prisonnières de la nécessité. La productivité l'emporte sur la quali-

té de vie et les belles promesses d'égalité. En 1997 déjà, François Hainard affirmait sans détour que «c'est bel et bien à une flexibilité contrainte à laquelle on a à faire, et de moins en moins à une flexibilité choisie et souhaitée.»

## Des femmes pour des emplois précaires

Le marché du travail a besoin des femmes. Les femmes ont besoin du travail, vecteur d'indépendance économique. En réalité, elles y accèdent par la porte de service. Depuis les années septante, le taux d'activité féminine a pris l'ascenseur. De 30 à 35%, il atteint de nos jours près de 65%. Cependant, une sur deux n'est pas occupée à plein temps. Huit emplois à temps partiel sur dix sont l'affaire des femmes. Touchées plus durement par le chômage, discriminées par rapport aux hommes (cf. les études d'Yves Fluckiger, ainsi que DP n°1437), leur destin se joue souvent au bas de l'échelle sociale. Des revenus insuffisants, une protection sociale défaillante - au-dessous du mi-temps le salaire n'est pas assujetti à la LPP et les conventions collectives sont un vain mot - et des perspectives de carrière réduites, voire inexistantes, pèsent sur leur vie professionnelle. Elles sont les cibles, au même titre qu'une bonne partie de la population étrangère, d'un système économique friand d'une main-d'œuvre captive, disponible sur appel, concentrée dans le commerce de détail, le nettoyage, les ser-

vices sociaux et de santé à faible valeur ajoutée. Des branches qui occupent la moitié des femmes actives.

Certes il y a quelques privilégiées. Des femmes qui choisissent leur avenir professionnel, qui maîtrisent leur emploi du temps, qui assument des responsabilités, en exploitant parfois le travail domestique d'autres femmes. Le bonheur de ces exceptions, qui dépend largement d'une bonne formation et d'un milieu social favorable, risque de cacher la masse condamnée à l'anonymat du travail «contraint». Bien sûr, les femmes bénéficiant d'une formation supérieure se multiplient depuis trente ans. Toutefois, les secteurs qu'elles investissent comptent peu sur le marché du travail.

## La force du patriarcat

Le patriarcat est encore vivant. Magdalena Rosende évoque volontiers ce corset à la fois symbolique et réel, subi et intériorisé, qui réduit les femmes aux rôles subalternes décidés par les hommes (85% d'entre elles, travaillant à temps partiel, se déclarent satisfaites). Le temps partiel est un avatar du patriarcat. Il condamne les femmes à la famille et au travail avec leur consentement. Malgré les timides changements affectant les modèles sociaux, les hommes à temps partiel, 12 à 13% de la population masculine active, se consacrent davantage à leur épanouissement personnel, voire professionnel,

qu'aux corvées ménagères. De plus, quand c'est le cas, le temps partiel n'est qu'un pis aller provisoire ou une solution alimentaire pendant les études.

L'égalité entre femmes et hommes inscrite dans la Constitution fait encore les frais du patriarcat. Après les intentions, il faudrait des mesures concrètes. Le marché du travail devrait intégrer les exigences des travailleurs et travailleuses et non pas les laminer au nom de ses seuls intérêts. Une politique familiale cohérente - qui ne serait pas déguisée en politique de l'emploi - devrait soutenir l'effort éducatif des parents. Et plus profondément, tout le monde, sans distinction aucune, devrait bénéficier des mêmes chances de formation et de choix professionnel. *md*

François Hainard, *Vers quelle féminisation du travail allons-nous en Suisse?*, IUED, Genève, 1997.

Yves Fluckiger, «Analyse économique des différences de salaire entre femmes et hommes en Suisse», *Actualités OFS, SAKE-NEWS* 1/95, OFS, Berne, 1995.

Sylvia Strub, *Le travail à temps partiel en Suisse*, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS), Berne, mars 2003.  
Disponible à l'adresse: [www.fairplay-at-work.ch](http://www.fairplay-at-work.ch)

*L'Emilie*, n°1474, juin-juillet 2003, dossier consacré au travail à temps partiel.

## Rectificatif

L'article consacré au droit de vote des femmes, paru dans DP n°1580, comptait maladroitement dix-huit hommes au lieu des trente-huit effectivement en charge au Conseil des Etats lors de la législature qui s'achève.